

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Le-fisc-argentin-traque-l-evasion-fiscale-des-multinationales-vers-l-Espagne>

Le fisc argentin traque l'évasion fiscale des multinationales vers l'Espagne

- Argentine - Économie -
Date de mise en ligne : mercredi 29 août 2012

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Le fisc argentin a décidé de serrer la vis aux groupes peu soucieux de s'acquitter de leurs impôts sur le territoire et devenus champions de l'optimisation transformée en évasion fiscale.

De nombreuses entreprises basées en Argentine de tous secteurs -locales ou multinationales- ont ainsi organisé ces dernières années leur transfert vers l'Espagne - à travers des sociétés écran- pour tirer profit de l'accord fiscal sur la double imposition.

L'AFIP a dressé une liste de ceux qui ont abusé de ce circuit pour échapper à l'impôt entre 2006 et 2010, en ayant recours la migration massive de la propriété de leur actionariat vers l'Espagne, les « bénéficiaires fiscaux » ainsi enregistrés porteraient sur de plus de 250 millions de pesos.

En réponse à cette manœuvre d'évasion fiscale, le gouvernement argentin a mis un terme à l'accord sur la double imposition, (permettant de l'éviter) signé en 1994 avec l'Espagne. D'autres accords du même type existant avec la Suisse et le Chili ont été aussi suspendus.

En première ligne, se trouve le groupe *Techint* qui a détourné l'accord fiscal existant avec l'Espagne pour échapper ainsi à 80 millions de pesos d'impôt en Argentine entre 2008 et 2010. Ce groupe avait déjà eu maille à partir avec l'Etat pour non respect des règles de gouvernance (Bataille entre *Techint* et l'Etat argentin actionnaire). *Siderar*, spécialiste de l'acier est une filiale du conglomérat international *Techint*.

Siderar est contrôlée par *Termium* pour 61 % du capital, lui-même filiale de *Techint* à 62%, les deux ayant émigré au Grand Duché du Luxembourg en 2008. Mais *Siderar* a cessé d'être contrôlée directement par la société basée au Luxembourg et deux sociétés intermédiaires sont entrées en jeu, le 18 décembre 2008, 61 % de *Siderar* est passé dans les mains de la société uruguayenne *Dirken Company* avant le même jour d'être transféré à la société espagnole « *Termium Internacional España* ».

Selon l'autorité fiscale argentine, il s'agit bien d'un abus fiscal planifié à travers un transfert successif d'actions de *Siderar* sans avoir modifié le siège à Luxembourg et dont l'unique et principal objectif fut d'éviter le paiement d'impôt en Argentine. Finalement le groupe *Techint* a déclaré qu'il allait payer la dette.

Une liste a été établie par l'AFIP d'entreprises ayant ainsi placé l'entreprise locale sous contrôle d'une société espagnole pour éviter l'impôt a été publiée par le quotidien [Pagina 12](#).

Il en est ainsi de *Quilmes* (leader de la bière détenu par des capitaux brésiliens , bien que la société qui la contrôle soit en Europe) , du groupe chilien *Cencosud* (matériel de construction) , de *Petrobras* (filiale compagnie pétrolière brésilienne, dont les dirigeants sont établis en Espagne), ou *Fate* (producteur de pneumatiques), *Acindar* (spécialiste de l'acier contrôlée maintenant par *Arcelor Mital*), *Danone* et *Peugeot-Citroën* (dont les structures passent par l'Espagne avant de remonter en France), *Nextel* (filiale locale de la compagnie étasunienne, basée en Espagne), Juan Minetti (cimentier propriété du groupe suisse *Holcim*), *Walmart* (supermarchés de capitaux US), *Bayer* et *Biogénesis Bagó* (multinationales de la chimie et pharmacie dont la filiale argentine est sous contrôle d'une société espagnole) ; mais aussi *Monsanto*, *Mc Cain* et *Kimberly Clark* et *Avon*, *Duke Energy* (énergie électrique), pour ne citer que les principales.

Le fisc argentin traque l'évasion fiscale des multinationales vers l'Espagne

Certaines ont déjà fait savoir qu'elles s'acquitteraient de leur dette fiscale, d'autres envisagent de saisir la justice, mais il est certain que désormais l'accord sur la double imposition avec l'Espagne ne s'applique plus.

Estelle Leroy-Debiasi pour [El Correo](#), 29 août 2012

[\[Contrat Creative Commons\]](#)

Cette création par <http://www.elcorreo.eu.org> est mise à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 Unported](#).